



QUILLARDS A VICHY

YACHT CLUB DE VICHY

8 et 9 septembre 2007



AVIS DE COURSE

L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course à la voile ISAF 2005 – 2008
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les règles d'équipements pour les voiliers
- Les règles des classes et les règles de jauges concernées
- Les instructions de course et modifications éventuelles.

PROGRAMME

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

⇒ **A partir de 10 h 00 :**

Accueil, inscriptions & grutage

⇒ **14 h** Briefing des skippers

⇒ **14 h 30** Mise à disposition du comité de course

⇒ **19 h 30** Apéritif au YCVichy suivi d'un dîner au restaurant « Le Bungalow »

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

➤ **10 h** Mise à disposition du comité de course

➤ Possibilité de déjeuner au club à l'issue des régates

➤ Résultats et remise des prix après le déjeuner

<u>Nombre</u>	<u>RESERVATION DES REPAS</u>	<u>Coût</u>
	Samedi 8 septembre – soir – 25 €/personne	
	Concurrents & accompagnateurs x € =	<input type="text"/>
	Dimanche 9 septembre – midi – 11 €/personne	
	Concurrents & accompagnateurs x 11 € =	<input type="text"/>
	<u>TOTAL</u>	<input type="text"/>

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du Yacht Club de VICHY.

INSCRIPTIONS

Les voiliers admis doivent confirmer leur inscription auprès de l'autorité organisatrice avant le départ de la 1^{re} manche. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur licence F.F.V valide, portant le cachet médical, de tous les membres de l'équipage résidant en France. Les droits d'inscription sont gratuits.

PENALITES

Conformes aux règles de course 2005/2008

CLASSEMENT

Système de point à minima

Le nombre de courses sera de 8 maximum.

RESPONSABILITES

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques – voir règle 4 des RCV. Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommages matériel ou corporel dans le cadre de la régata ; aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

*Pour des raisons d'organisation, nous aimerions recevoir la réservation de vos repas
au secrétariat du Yacht Club de VICHY ou auprès de Catherine avant le
lundi 3 septembre 2007.*

HEBERGEMENT

Vous pouvez contacter l'Office du Tourisme de Vichy

19, rue du Parc – 03200 VICHY – Tél. 04.70.98.71.94 – Fax 04.70.31.06.00

Internet <http://www.ville-vichy.fr>

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat du Club au 04.70.98.73.55

Ou Catherine & Pierre NACHBAUER au 04.70.97.46.71

Mail : catherine.nachbauer@free.fr

YACHT CLUB DE VICHY Bd de Lattre de Tassigny 03200 VICHY - ☎ 04 70 98 73 55

mail : ycvichy@aliceadsl.fr